

Gilles BOURQUE et Jules Duchastel
Professeurs de sociologie à l'Université du Québec à Montréal
(1981)

“L’UQAM et la gauche”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Gilles Bourque et Jules Duchastel, " L'UQAM et la gauche ". Un article publié dans la revue **Les cahiers du socialisme**, Montréal, n° 7, hiver-printemps 1981, (pp. 10 à 21).

Professeurs de sociologie à l'Université du Québec à Montréal, MM. Bourque et Duchastel nous ont tous deux accordé leur autorisation de diffuser toutes leurs publications, respectivement le 11 juillet 2004 et le 9 janvier 2005.



Courriels : bourque.gilles@uqam.ca et duchastel.jules@uqam.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 10 mai 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay,
province de Québec.



Table des matières

[Introduction](#)

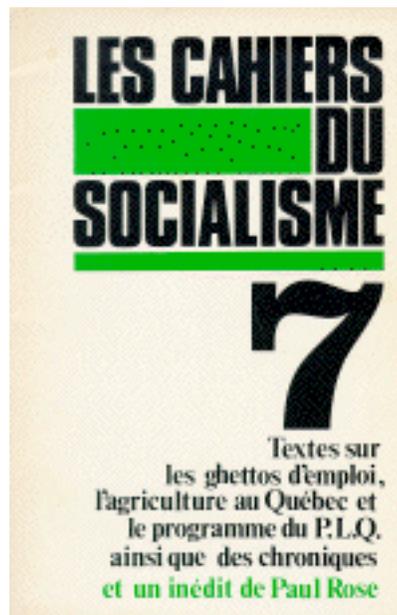
[Animation et recherche culturelles](#)

[La SCCUQ](#)

[La gauche dans la crise](#)

Gilles Bourque et Jules Duchastel,
Sociologues, département de sociologie, UQAM

“ L’UQAM et la gauche ”.



Un article publié dans la revue **Les cahiers du socialisme**,
Montréal, n° 7, hiver-printemps 1981, (pp. 10 à 21).

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

L'UQAM constitue une expérience originale. Elle naît dans le contexte de la fin des années 60, à la suite des contestations étudiantes, et répond partiellement à certaines revendications de ces mouvements. Université démocratique et populaire, elle se fixe comme objectifs une accessibilité large aux couches sociales qui n'ont jamais eu accès à l'université et une ouverture sur des besoins sociaux auxquels les universités traditionnelles ne répondent pas. Sa structure même est originale dans la mesure où elle réserve des ordres de juridiction à ses diverses composantes. Le Conseil de module est le premier responsable du développement et de l'évaluation des programmes. Les étudiants y ont la parité avec les professeurs. Les Assemblées départementales jouissent d'une grande autonomie pour tout ce qui concerne le recrutement, l'administration et l'évaluation de ses ressources. La Commission des études dans laquelle les professeurs sont majoritaires, est appelée à prendre les décisions fondamentales concernant les matières académiques et pédagogiques. Enfin, le certificat d'accréditation du syndicat des professeurs inclue les responsables pédagogiques, comme les directeurs de département et de module et même les vice-doyens. Tout cela permet l'exercice d'un pouvoir plus réel de la part de ceux qui sont responsables en premier lieu des tâches d'enseignement et de recherche.

Après dix ans d'existence, les orientations de l'UQAM et les acquis concernant le partage du pouvoir dans ses structures sont remis en question. Cette université a dû se développer avec des moyens beaucoup plus limités que les autres institutions du réseau universitaire. Elle a dû supporter, à elle seule, la péréquation budgétaire qui a permis le développement des autres universités du réseau public Québécois. Mais, surtout, elle doit encaisser de puis cinq ans et aujourd'hui plus que jamais, les contrecoups des coupures budgétaires de l'État. Les règles de financement adoptées par un Conseil des universités où siègent en force les universités mieux nanties, font en sorte que les premières restrictions budgétaires n'ont pas tenu compte du fait que l'UQAM était en plein développement. Nous en arrivons au résultat où l'Université publique est la seule à croître de façon significative en termes de clientèle et, en raison même des règles budgétaires, est la seule à accroître de façon dramatique son déficit. Depuis cinq ans, les clientèles de l'UQAM ont cru de 55" et le budget per capita de 5%. Durant la même période, les universités privées (à l'exception de Concordia) voyaient leur budget per capita s'accroître de 35%, alors que leurs clientèles n'augmentaient que de 13 ou 14%. Face à cela, la direction de l'UQAM aurait pu choisir de montrer davantage d'agressivité auprès du gouvernement. Elle a choisi jusqu'à présent et pour l'avenir prévisible de faire payer la note à l'intérieur même de l'université, en imposant des normes d'austérité jamais vues ailleurs. Malgré la volonté exprimée par l'UQAM de demander une meilleure part du gâteau au Conseil des universités, on doit constater que son premier souci est de faire accepter à toute la communauté une situation financière qui est pire que celle des CÉGEPS. En effet, l'UQAM reçoit des subventions per capita inférieures à celles des CÉGEPS et ce, malgré son caractère universitaire.

Parallèlement à la crise financière, l'UQAM connaît aujourd'hui un déplacement des rapports de pouvoir qui la caractérisaient et de ses orientations initiales. Pour des raisons sociologiques, en particulier l'institutionnalisation et le vieillissement du corps professoral et des structures, mais aussi pour des raisons liées aux transformations des rapports sociaux autant au plan politique qu'idéologique, l'UQAM se déplace vers la droite. Les principales manifestations de ce déplacement sont les suivantes : l'exercice du pouvoir syndical chez les professeurs est passé de la gauche syndicale à une tendance "modérée", mais électoralement appuyée sur la droite ; la gauche syndicale qui n'a pas su prévenir ce mouvement est largement démobilisée ; la solidarité inter-syndicale est inexistante ; les structures de prise de décisions contrôlées par les professeurs sont investies par des éléments de droite et anti-syndicaux ; le corporatisme et le professionnalisme ont gagné une large part du corps professoral de gauche comme de droite ; les secteurs qui se développent en flèche sont ceux qui se rattachent à la gestion. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de voir la direction de l'UQAM renforcer son pouvoir en accentuant la centralisation et déplacer les objectifs initiaux de l'institution. D'une orientation axée vers des besoins sociaux auxquels les autres universités ne répondaient pas, on passe maintenant à une mission utilitariste

visant à répondre aux besoins de l'économie. Devant un objectif clair d'accessibilité à l'éducation universitaire pour des couches non favorisées, on pense maintenant à contingenter l'entrée à l'université. Si cela semble s'imposer maintenant, c'est faute d'avoir combattu pour obtenir les ressources qui revenaient à l'UQAM.

Cette transformation de l'UQAM n'est pas indépendante de l'évolution de la crise des années 70. L'approfondissement de celle-ci et l'accroissement des dépenses de l'État amènent les gouvernements à resserrer les budgets là où ils représentent la plus grande part des dépenses. Le dernier budget Parizeau retranche ainsi \$ 1 milliard aux secteurs des affaires sociales et de l'éducation. L'Université est réduite à un taux de croissance budgétaire de 6.4%, soit de 4% à 5% de moins que le taux de progression du coût de la vie. Sur le plan politique et de la lutte idéologique, la droite gagne des points. Les dirigeants politiques affichent de plus en plus des positions néo-libérales et anti-interventionnistes. Dans ce contexte, la gauche se replie sur des positions défensives. Critique par rapport aux expériences socialistes, elle a souvent tendance à se retrancher sur la défense des droits de l'homme. Elle rejoint curieusement sur ce terrain, l'idéologie de la nouvelle droite. Pierre Elliot Trudeau ne s'apprête-t-il pas à effectuer un coup de force contre les provinces au nom des droits de la personne ? La nouvelle droite nous entraîne exclusivement sur le terrain des droits individuels, alors que la question des rapports entre droits collectifs et droits individuels est beaucoup plus complexe et ne saurait être réglée dans le cadre de l'idéologie libérale. Dans ce cadre, la dissidence devient l'opérateur principal de la critique. L'invoquer équivaut à invalider tout type de raison collective. Il suffit que la dissidence s'exprime pour qu'elle emporte l'adhésion au détriment d'une véritable analyse des situations. La gauche ne semble pas soucieuse de constater que la dissidence s'exprime en premier lieu contre elle, que les mass-média de la société capitaliste s'empressent de lui faire une large place et que les intérêts politiques et économiques capitalistes en ressortent plus forts. Il est rarement question du fait que ces mêmes intérêts ne favorisent en rien les droits collectifs à une vie décente et à un travail décent.

Deux cas illustrent les répercussions de cette situation à l'UQAM. Ils illustrent non seulement les attaques de la droite, mais surtout la complicité inavouée d'une certaine gauche dans la mise au pas des éléments qui représentent des positions plus radicales et qui sont en position de faiblesse relative dans l'institution.

Animation et recherche culturelles

[Retour à la table des matières](#)

Il ne s'agit pas de revenir en long et en large sur la question du conflit en animation et recherche culturelles (ARC). Il y a eu trop de tentative d'exégèses épuisantes qui ont eu l'effet de confondre plus que d'éclairer la question. Nous nous contentons d'en résumer les principaux éléments et de les commenter. En 1979, deux professeurs "dissidents" mettent en accusation les autres professeurs enseignant en ARC. Les accusations sont nombreuses : elles vont de la malversation à la contravention des règlements institutionnels, de l'exercice d'un monopole idéologique à la discrimination idéologique et au contrôle politique du rassemblement et du module par un groupe politique extérieur. Sans qu'il soit besoin de faire la preuve de ces accusations, ou d'en étayer les principaux éléments comme le voudrait la philosophie de l'enquête préliminaire, la Commission des études s'empresse de mettre en tutelle le rassemblement d'ARC. Les accusateurs dissidents sont pourtant ceux-là même qui ont pensé et élaboré le programme et qui l'ont mis en oeuvre en procédant à l'embauche des présents accusés. Cela ne suffit pas à semer le doute lorsque l'on se réclame de la dissidence. Un an et demi plus tard, un comité d'enquête déclarera que la mise en tutelle a été hâtive et brutale.

Suite à cette décision et d'une tutelle à l'autre, plusieurs enquêtes sont entreprises sur la gestion et la comptabilité du rassemblement, sur la valeur du programme, sur le contrôle politique et idéologique et sur la discrimination. Au bout du compte, l'Université doit constater qu'elle ne dispose pas des éléments suffisants pour établir qu'il y aurait eu malversation ou fraude et les comités d'enquêtes, soit n'arrivent pas à prouver de façon étayée les accusations, soit, plus décisivement, concluent à un verdict de non-culpabilité par rapport aux accusations de monopole et de discrimination idéologiques. Quant au programme, il est jugé de bonne qualité. Les raisons de la tutelle s'en trouvent donc levées. Par ailleurs, les enquêtes permettent d'identifier des lacunes quant à la définition du champ d'étude, à la production de recherches et à l'adéquation entre le programme et à son enseignement.

Malgré ces conclusions, l'Université demande la suppression du rassemblement d'ARC qui regroupe les professeurs qui enseignent dans le programme, tout en maintenant fort hypothétiquement le programme. L'Université s'appuie en cela sur

une droite anxieuse d'attaquer son premier bastion de la gauche, mais aussi, malheureusement, sur une certaine complaisance d'une gauche plus soucieuse de se protéger contre un prétendu danger M-L * que de voir venir les coups de la droite. Le syndicat obtient heureusement un consensus des professeurs pour s'opposer à cette intention de l'Université. Cette solution vise à déplacer le problème d'ARC du terrain quasi-judiciaire au terrain académique. C'est ainsi que la Commission des études décide de relancer le rassemblement d'ARC en exigeant que les lacunes académiques déjà identifiées soient corrigées à l'avenir.

La stratégie de la dissidence se remet alors en branle. Les accusateurs, se sentant trahis par cette solution élaborée et consentie collectivement, entreprennent une guérilla sur le terrain de leurs droits syndicaux, en refusant d'enseigner et de se joindre à la relance d'ARC. Leur attitude ayant entraîné des sanctions de la part de l'Université, ils décident de revenir sur le terrain de la dissidence. Convainquant une majorité de professeurs de gauche des atteintes à leurs droits individuels, ils réussissent à introduire suffisamment de distorsion pour qu'une proposition d'appui à leurs droits individuels soit interprétée comme un désaveu de la solution négociée, ayant prévalu à la relance. La tutelle de relance démissionne et l'Université, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, revient à la charge avec son avis de fermeture du rassemblement d'ARC.

De nouveau, malgré le sérieux du groupe des professeurs majoritaires pour se mettre à la tâche - un important document de relance en atteste aujourd'hui -, il aura suffi que les dissidents maintiennent leur opposition pour remettre en cause la seule solution équitable, fondée sur le principe qu'aucune mesure répressive ne puisse être imposée alors qu'aucune preuve n'est retenue concernant des accusations graves. Mais ce qui est encore plus significatif, c'est la naïveté politique, dans certains cas, d'une gauche avant tout soucieuse des droits de la personne et l'acharnement, dans certains autres cas, devant le spectre d'une gauche moins institutionnalisée ou plus militante.

Il faut se demander aujourd'hui, avant que le sort n'en soit arrêté pour le rassemblement en ARC, si les droits du groupe majoritaire ne sont pas aussi importants que les atteintes non démontrées aux droits individuels d'une minorité, si le fait de mettre en accusation un groupe de professeurs préoccupés par les objectifs initiaux de l'UQAM, soit l'intervention sociale dans une perspective de changement, suffit à leur valoir une menace pour leur réputation et leur carrière professionnelle, si les faits et les règles d'équité peuvent encore avoir leur place à la Commission des études ?,

* marxiste-léniniste

Le SCCUQ

[Retour à la table des matières](#)

Un deuxième cas illustre les problèmes rencontrés par la gauche à l'intérieur d'une UQAM en pleine transformation. Il s'agit de la présente négociation du syndicat des chargés de cours (SCCUQ). Les véritables dimensions de cette négociation ne peuvent être comprises sans replacer cette dernière dans la conjoncture de crise et les divisions qu'elle suscite dans la gauche universitaire. Au moment d'écrire ces lignes, il paraît évident que l'Université a choisi de mettre au pas le syndicat des chargés de cours.

Rappelons d'abord, puisque semble-t-il cela doit être fait que l'UQAM et le Ministère de l'éducation portent l'entière responsabilité de l'existence d'une catégorie d'enseignants universitaires sous-payés et placés dans des conditions professionnelles inacceptables. Certains beaux esprits reprochent implicitement aux chargés de cours de s'organiser ou, à tout le moins, s'exercent à donner à leur syndicat des leçons de tactique, alors même qu'ils s'engagent dans un conflit extrêmement difficile. Nous n'entendons pas discuter ici des rapports tendus qui ont toujours existé entre le syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) et les chargés de cours, avant comme après leur syndicalisation. Il faudra pourtant débattre un jour du fond de cette question. Nous nous contenterons d'insister sur certaines "évidences" qu'il nous semble devoir rappeler.

Compte tenu des offres patronales déposées à la table des négociations au moment où nous écrivons ces lignes, le SCCUQ est ni plus ni moins forcé de s'engager dans une stratégie dont on ne peut guère prévoir l'issue.

L'Université ne semble aucunement disposée à mettre un terme à l'exploitation dont les chargés de cours sont victimes. Beaucoup se scandalisent du fait que le SCCUQ réclame la possibilité d'assurer six charges de cours annuellement, rétribuées à \$ 3 690, l'unité. Le maximum de salaire possible des rares chargés de cours qui pourraient de toute façon se prévaloir de cette clause serait donc de \$ 22 140. Est-ce excessif, compte tenu de la scolarisation de ces enseignants et compte tenu du fait qu'il s'agit là d'un point de départ de négociation ? Faudrait-il souligner que les chargés de cours sont dans la même situation qu'une grande partie des professeurs

réguliers engagés à l'UQAM jusqu'à ces toutes dernières années ? La plupart de ces derniers n'avaient pas de doctorat et ont pu bénéficier de congés de perfectionnement pour parfaire leur formation.

On s'étonne aussi que le SCCUQ lutte pour la sécurité d'emploi. On argumente que cette bataille, liée à la demande des six charges de cours, risque de créer une catégorie inférieure de professeurs, ce à quoi le SPUQ s'est toujours opposé. Ce raisonnement nous semble particulièrement spécieux. Il implique qu'une catégorie d'enseignants servant actuellement de main-d'œuvre à bon marché mette ses revendications en sourdine sous prétexte que l'amélioration de leur sort pourrait hypothétiquement faire le jeu d'une éventuelle et nébuleuse politique de rationalisation du Ministère de l'éducation. Le SCCUQ doit-il accorder plus d'importance aux appréhensions, même légitimes, concernant les éventuelles détériorations relatives des conditions de travail des professeurs réguliers qu'à la nécessité de défendre actuellement les droits de ses membres à un travail décent ? La réponse est évidente, d'autant plus que l'Université ne semble nullement vouloir se servir du SCCUQ pour faciliter une éventuelle augmentation de la charge de cours des professeurs. Elle choisit, au contraire, de s'engager dans une lutte à finir. Elle voudra sans doute affronter tout aussi directement le SPUQ lors de sa prochaine négociation. Les rumeurs de couloir sont abondantes à ce propos.

La stratégie de l'Université semble, au contraire, des plus classiques. Il s'agit de pratiquer systématiquement la division. Les offres patronales concernant l'évaluation sont limpides à ce propos. Avant la médiation, ces offres se résument de la façon suivante : (1) les chargés de cours seront évalués par l'Assemblée départementale, sans qu'ils puissent être représentés au Comité d'évaluation ; (2) les sanctions qui pourraient être prises à la suite de l'évaluation toucheront principalement les vieux "chargés de cours", c'est-à-dire ceux qui auront accumulés une ancienneté équivalant à 14 points.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour en déduire que cette clause pourra provoquer le congédiement systématique des chargés de cours les plus militants. Il ne saurait en résulter que l'affaiblissement du SCCUQ par suite de l'élimination de ceux là même qui sont les plus aptes à organiser cette main-d'œuvre par définition instable.

L'offre patronale est donc objectivement anti-syndicale. Elle empêche la professionnalisation des charges de cours, sans que soient prises en même temps des mesures réelles pour augmenter le nombre des professeurs réguliers. La question n'est pas de savoir si nous sommes pour ou contre cette professionnalisation, mais bien de constater que l'Université entend persister dans l'engagement d'une forte proportion de main-d'œuvre sous-payée quelque soit le statut de cette dernière. De deux choses l'une : ou le corps professoral est sensiblement augmenté et la situation de chargé de

cours devient ce qu'elle devrait être, une situation marginale et provisoire (étudiant au doctorat ; travail surnuméraire) ; ou l'Université perdure dans sa pratique actuelle. Dans ce dernier cas, on ne peut que lutter pour réduire l'exploitation dont les membres du SCCUQ sont victimes.

L'offre patronale concernant l'évaluation s'avère tout aussi inacceptable d'un strict point de vue syndical, quand elle veut faire des professeurs réguliers les seuls juges de l'évaluation des chargés de cours. La stratégie de la division devient ici presque indécente. L'Université s'abrite derrière la convention SPUQ et tente de se livrer à un véritable détournement corporatiste de l'esprit des clauses de la convention SPUQ concernant l'autonomie départementale. Rappelons qu'en luttant pour cette autonomie les professeurs réguliers ont toujours mis de l'avant le principe selon lequel les décisions concernant l'engagement et l'évaluation des professeurs devaient être prises par les personnes mêmes qui exercent cette fonction. L'autonomie départementale vise précisément à empêcher que des instances non pédagogiques interfèrent dans les décisions concernant la pratique de l'enseignement et à s'assurer que les décisions pertinentes à ce propos soient prises par ceux-là même qui exercent le métier d'enseignant. Exclure les chargés de cours de leur propre évaluation, c'est transformer les professeurs réguliers en employeur, c'est tenter de diviser systématiquement le SPUQ et le SCCUQ.

Il importe de noter ici que cette tentative de dénaturation de clauses touchant à l'autonomie départementale n'est peut-être que le début d'une nouvelle politique patronale. On chuchote que lors des prochaines négociations l'administration voudra augmenter les charges du corps professoral régulier. Pour ce faire, elle proposera, paraît-il, de donner à chaque département une charge globalement plus élevée et laissera à l'Assemblée le soin de la répartition : les uns et les unes faisant de la recherche et peu d'enseignement, les autres six charges de cours et pas de recherche. On imagine le climat d'assemblées, plus divisées que jamais, gérant la détérioration générale des conditions de travail au profit de quelques privilégié(e)s. L'autonomie départementale ne servirait dès lors plus à régler les pratiques pédagogiques et la recherche, mais à gérer l'inégalité entre les membres du département. Comme c'est de plus en plus le cas dans l'industrie où la création d'équipes de travail recevant une tâche globale permet au patronat de transformer ses employés en surveillants réciproques et de s'épargner ainsi une armée de contremaître, l'autonomie départementale deviendrait dans cette hypothèse une instance soumise à la reproduction induite des droits de gérance.

La gauche dans la crise

[Retour à la table des matières](#)

L'affaire d'ARC et la présente négociation des chargés de cours démontrent l'urgence d'une réflexion sur les pratiques de gauche en période de crise. Cette réflexion, il est urgent de la mener ouvertement et nous espérons que la revue contribuera à le faire durant les prochains mois. Nous terminerons par quelques remarques sommaires qui appellent des débats plus systématiques.

On assiste depuis quelques années à un véritable repli défensif de la gauche québécoise. Ce repli tient à la période générale de crise du capitalisme qui s'accompagne d'un très net recul de la gauche au niveau de la lutte idéologique. Le marxisme subit des attaques de plus en plus virulentes, la gauche en général doit faire face au feu nourri d'une droite qui s'est enfin redonnée une certaine légitimité idéologique : de la nouvelle droite américaine aux nouveaux philosophes français, en passant par quelques-uns de nos chanoines. Bref, dans les milieux intellectuels, il n'est plus aussi "in" d'être de gauche et encore moins d'être marxiste.

C'est dorénavant le repli et la division. L'heure est au règlement de compte : l'extrême gauche devient la cible privilégiée. Cette volonté quasi obsessionnelle de se démarquer et de s'identifier à la gauche bien pensante, bien peu semble malheureusement s'en rendre compte, résulte d'une intériorisation pure et simple des positions de l'adversaire pourtant tant décriées il y a à peine quelques années. À l'Université, on se réclame dorénavant du professionnalisme, on se réfugie parfois dans la défense honteuse d'intérêts corporatistes (SCCUQ), et l'on accrédite dans le silence les attaques anti-marxistes les plus douteuses (ARC). On oublie, bien sûr, le lien existant entre la production et la pratique. On oublie surtout que le jeu de l'autruche n'a jamais servi que l'adversaire. Ce n'est certes pas en accréditant les attaques les plus malveillantes contre les groupes politiques que le reste de la gauche réussira à légitimer ses propres positions. Car ce n'est pas l'extrême gauche qui est visée, mais bien le socialisme comme projet politique et toutes les personnes et toute la production qui militent dans ce sens. Quand la paranoïa anti-M-L conduit à faire peu de cas des droits les plus élémentaires (ARC), quand elle conduit à s'abstenir devant les revendications d'un syndicat dit trop "flyé" (SCCUQ), on peut toujours se

demander de quel chienlit il faudra bientôt nous démarquer, sinon de nous-mêmes et des idées que nous avons toujours défendues.

Ces remarques n'appellent au soutien aveugle d'aucune cause et d'aucun groupe particulier. Elles ne visent qu'à ouvrir, qu'à réouvrir les débats au sein d'une gauche atteinte de pusillanimité. Que l'on s'attaque au stalinisme, que l'on remette en question le léninisme, que l'on réinvente le socialisme, nous en sommes : mais qu'on en débatten.

Les événements des dernières années appelle, et de toute urgence, à l'analyse des rapports de forces qui se sont développés au sein de la gauche durant les années soixante-dix. Une gauche institutionnelle s'est peu à peu imposée autour de trois pôles principaux : l'UQAM, les militants syndicaux (cadres de la CSN et de la CEQ), certains organismes subventionnés issue du mouvement d'animation sociale des années soixante (ICEA, CFP, etc...). Faut-il parler d'une gauche d'appareil ayant des intérêts objectifs à défendre contre une "gauche politique" formée des militants des groupes politiques et des groupes populaires ?

La vertu West certes ni d'un côté, ni de l'autre. Mais la lutte pour le socialisme ne passe certainement pas par le refus des débats et par les tentatives d'écrasement réciproque.

Fin